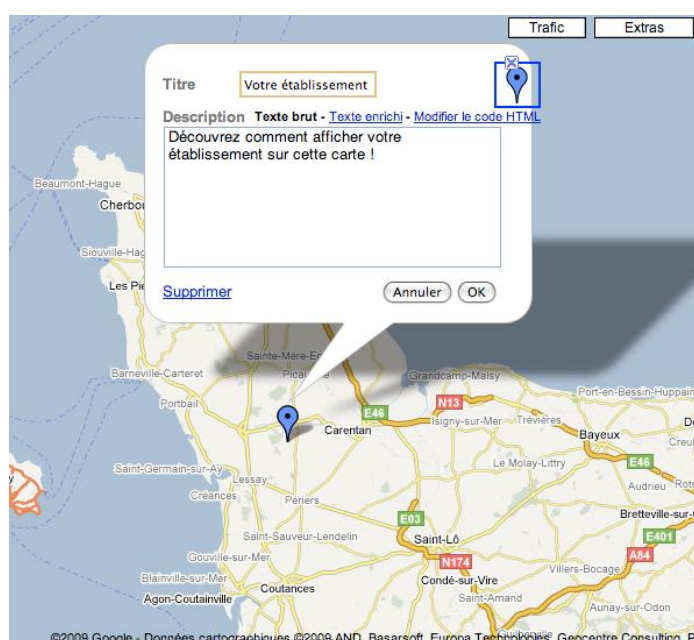




Ajout d'une fiche entreprise dans Google Maps

Chaque jour, des millions de personnes utilisent les outils cartographiques sur Internet notamment Google Maps.

Utilisez le Local Business Center pour créer gratuitement votre fiche descriptive. Lorsque des clients potentiels rechercheront des informations locales sur Google Maps, ils trouveront votre entreprise, ainsi que votre adresse, vos horaires d'ouverture et même des photos de votre vitrine ou de vos produits. **C'est facile, gratuit, et vous n'avez pas besoin de posséder un site Web.**



I. Procédure à suivre

1. Accédez au Local Business Center de Google
 - Adresse internet : <http://www.google.fr/local/add>
2. Si vous possédez déjà un compte Google, connectez-vous en utilisant votre adresse e-mail et votre mot de passe.
3. Si vous ne possédez pas de compte Google, cliquez sur le bouton **Inscription**.
4. Suivez les instructions pour créer une fiche descriptive.
 - **Informations générales**
Déclinez précisément toutes vos coordonnées postales et internet.
 - **Catégorie**
Veuillez indiquer plusieurs catégories en rapport avec votre activité.
 - **Horaires d'ouverture**

MANCHE NUMÉRIQUE

235 rue Joseph Cugnot – Zone Delta – 50000 Saint-Lô

◆ Tél. secrétariat 02 33 77 83 60 ◆ Tél. assistance à l'informatique de gestion 02 33 77 83 70 ◆ Fax 02 33 77 83 77
◆ Courriel : contact@manchenumerique.fr ◆ Site internet : www.manchenumerique.fr



Veillez à bien indiquer vos horaires d'ouverture.

- **Modes de paiement**

Spécifiez les modes de paiement acceptés par votre entreprise.

- **Photos**

Ajoutez une touche personnelle à votre fiche : insérez des photos de vos produits ou de votre vitrine. Vous pouvez transférer jusqu'à dix photos.

- **Vidéos**

Optimisez votre fiche descriptive en incluant des vidéos présentant votre entreprise.

- **Détails supplémentaires**

Spécifiez toutes les autres informations concernant votre entreprise qui pourraient être utiles à vos clients potentiels.

II. Méthodes de validation de votre fiche

- **Validation par téléphone**

Ce système implique que le responsable de l'entreprise concernée reçoive un appel téléphonique automatisé, au cours duquel il doit saisir le code d'accès unique qui s'affiche dans son compte Google à chaque fois qu'il modifie les informations de la fiche de son entreprise. Une fois le processus terminé, les informations sur l'entreprise sont modifiées et intégrées sur Google Maps.

- **Validation par SMS**

Avec ce système, le code d'accès unique est envoyé par SMS au numéro de téléphone portable indiqué dans le compte Local Business Center du responsable de l'entreprise. Une fois le code d'accès saisi dans le Local Business Center, la fiche de l'entreprise sera considérée comme validée et intégrée sur Google Maps dans un délai de six semaines. Notez que Google ne facture pas l'envoi du code d'accès par SMS, mais que l'envoi et la réception de SMS vous seront facturés par votre opérateur selon le tarif applicable.

- **Validation par carte postale**

Avec ce système, le responsable de l'entreprise reçoit son code d'accès par courrier postal, à l'adresse indiquée sur Google Maps. Une fois que vous avez reçu votre code d'accès, accédez au service Google Local Business Center pour valider votre fiche.

Le courrier contenant le code d'accès se présente sous la forme d'une carte postale de couleur blanche.

En règle générale, il faut compter dix jours ouvrés pour recevoir un code d'accès par la poste. Passé ce délai de dix jours, accédez au service Google Local Business Center et effectuez une nouvelle demande d'envoi du code d'accès par courrier. Gardez à l'esprit qu'il ne peut y avoir qu'un seul code d'accès valide à la fois. Par conséquent, le code d'accès précédent ne sera plus valide si vous effectuez une nouvelle demande de code d'accès.